



PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE ACCOMPAGNER DE NOUVELLES STRATÉGIES

Le Parc naturel régional du golfe du Morbihan s'est doté d'un outil pour aider les politiques dans leurs choix stratégiques face aux risques du changement climatique. Développé depuis 2008, ce logiciel pourrait être prochainement testé sur la presqu'île de Rhuys.

Le changement climatique laisse planer des incertitudes quant à l'avenir de l'urbanisme et des infrastructures dans le golfe du Morbihan. Quels seront ses impacts ? Comment s'adapter ? En lançant le projet Imcore en 2008, les acteurs du Parc naturel régional estiment qu'ils ont pris le taureau par les cornes. Pour le feu Syndicat intercommunal d'aménagement du golfe du Morbihan (Siagm), il s'agit « d'une démarche politique de long terme, intégrée aux outils d'aménagement et de planification du territoire ». Concrètement, le Golfe s'est mué en site pilote français de cette expérimentation européenne. Ce travail, mené en collaboration avec l'Université de Bretagne occidentale (UBO) de Brest, a permis d'étudier la façon dont les politiques publiques prennent en compte le changement climatique dans leur gestion du littoral et de mener des actions pour que, à défaut, ce soit désormais le cas. Et toujours dans le but de « préserver les biens et les personnes ».

Sept ans plus tard, l'outil Cactus (Climat, adaptation, changements, territoires, usages)1 a vu le jour pour aider les politiques du Golfe dans

leurs choix stratégiques. Réaménager le territoire ? Replier les activités vers des zones moins vulnérables ? S'adapter et vivre avec le risque ? Maintenir l'urbanisme, les infrastructures ? Ce logiciel va tenter d'y répondre. Il permet de sélectionner son espace, ses activités, son patrimoine, ses risques puis livre aux décideurs des fiches synthétiques qui dressent localement les effets attendus du changement climatique.

La démarche du projet Imcore s'est trouvée totalement intégrée dans les préconisations du Conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne (Ceser). Ce dernier rappelle l'importance d'une expertise plurielle sur ce type d'enjeux et de « l'appropriation par la société civile de ces connaissances, malgré leur caractère scientifique ». En 2012, des acteurs locaux avaient été invités, en ce sens, à travailler sur le projet Cactus. Le commissariat général du développement durable cite d'ailleurs le PNR du Golfe comme exemple lorsqu'il évoque de nouvelles méthodes de gestion innovantes des zones côtières. Il faudra néanmoins attendre quelques années pour évaluer concrètement la

réduction de l'impact écologique, social et économique du changement climatique sur les communes du Parc naturel régional du Golfe. En 2015, la communauté de communes de la presqu'île de Rhuys a accepté de tester Cactus sur un cas concret dès qu'il se présentera. « Cela fera évoluer l'outil technique vers l'outil opérationnel », indique-t-on au PNR. Un guide de prise en mains de l'outil sera également édité pour faciliter son utilisation par d'autres territoires littoraux.

1. Cactus a reçu le premier prix de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) le 30 septembre 2014 dans la catégorie « Méthodes de conception et de mise en oeuvre des politiques publiques ».

LE GOLFE S'EST MUÉ EN SITE PILOTE FRANÇAIS D'UN PROJET EUROPÉEN